

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC
DU
CANADA.

District de Québec et la Rivière-du-Loup.

LES convois partent de la Pointe-Lévi tous les jours à 1.30 P. M., arrivant à

Hadlow.....	a 1:35 P. M.
Chaudière Junction.....	2:00 "
St. Jean Chrysostôme.....	2:12 "
St. Henri.....	2:28 "
St. Charles.....	2:53 "
St. Michel.....	3:12 "
St. Valier.....	3:24 "
St. François, ou Berthier....	3:40 "
St. Pierre.....	3:50 "
ST. THOMAS.....	4:06 "
Cap St. Ignace.....	4:28 "
L'ISLET.....	4:50 "
Trois Saumons.....	5:14 "
St. Jean Port Joli.....	5:30 "
St. Roch.....	5:55 "
STE. ANNE.....	6:18 "
Rivière Ouelle.....	6:37 "
St. Denis.....	6:52 "
ST. PASCAL.....	7:08 "
Ste Hélène.....	7:27 "
St. Alexandre.....	7:50 "
RIVIERE-DU-LOUP.....	8:30 "

Les convois partent de la Rivière-du-Loup tous les jours à 6.15 A. M., arrivant à

St. Alexandre.....	à 6:56 A. M.
Ste. Hélène.....	7:20 "
ST. PASCAL.....	7:41 "
St. Denis.....	7:58 "
Rivière Ouelle.....	8:15 "
STE. ANNE.....	8:36 "
St. Roch.....	9:00 "
St. Jean Port-Joli.....	9:27 "
Trois Saumons.....	9:44 "
L'ISLET.....	9:54 "
Cap St. Ignace.....	10:09 "
ST THOMAS.....	10:33 "
St. Pierre.....	11:14 "
St. François, ou Berthier....	11:24 "
St. Valier.....	11:41 "
St. Michel.....	11:54 "
St. Charles.....	12:15 P. M.
St. Henri.....	12:42 "
St. Jean Chrysostôme.....	12:59 "
Chaudière Junction.....	1:15 "
Hadlow.....	1:35 "
POINTE LEVI.....	1:45 "

C. FREER,

12 septembre 1862. Surintendant.

L'HYDROPUITE

ou
Pompe légère et portative

Pour arroser les jardins, chasser les insectes des arbres, nettoyer les citernes, etc. Cette pompe, à l'aide d'un seul homme, lancera l'eau avec force à raison de huit gallons par minute à une distance de cinquante pieds. A vendre par le soussigné,

CHAS. MOIZEN, Agent,

17, Rue St. Jacques, Basse-Ville, Québec.

1er août 1862.

DEPARTEMENT
DES
TERRES DE LA COURONNE

QUÉBEC, 9 octobre 1862.

A VIS est par le présent donné qu'environ 118,000 acres des terres publiques situées dans le township de CHAPUIS, PAINCHAUD et POHENEGAMOOK dans le comté de KAMOURASKA, C. E., seront offertes en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont l'intention de le faire, le et après le vingtième jour de novembre prochain, à raison de 30 centins par acre.

Pour plus amples informations s'adresser à l'agent local, FLORENCE DEGUISE, écuier, à Ste. Anne de la Pocatière, C. E.

ANDREW RUSSELL,

Ass.-Commissaire.

15 octobre 1862.

NOUVEAU MARCHAND
A
SAINTE HELENE.

A la demande de plusieurs personnes influentes de cette paroisse et des paroisses environnantes, le soussigné a cru devoir établir un Magasin de Marchandises Sèches, Grosseries, Quincailleries, etc.

Le soussigné ayant été employé, depuis plusieurs années, dans une des premières maisons de commerce, et ayant agi en outre comme agent pour différents marchands de la campagne, ose se flatter par cela même qu'il pourra toujours tenir à son magasin des marchandises sèches de choix et de première utilité pour le Cultivateur, ainsi que tous autres effets à l'usage de la ferme qu'il vendra, soit pour argent ou grains, aux

PRIX DE QUEBEC.

Le soussigné a actuellement à son magasin de l'HUILE DE CHARBON, meilleure qualité, qu'il vend un écu le gallon.

EDOUARD CHAPLEAU,

3 novembre, 1862.

Marchand.



M. POURTIER,

CHIRURGIEN DENTISTE,
de la Faculté de Médecine de Paris, No. 15, Rue St. Jean, en face de la Rue du Palais, Québec.

LE VERGER CANADIEN

ou

Culture raisonnée des Fruits qui peuvent réussir dans les Vergers et les Jardins du Canada.

Prix: un écu.

A vendre à l'imprimerie de Jos. Darveau et chez M. L. H. Hardy.

N. B.—En envoyant \$1 on recevra deux copies, franco, par la malle.



DEPARTEMENT
DES
TERRES DE LA COURONNE

QUÉBEC, 1er octobre 1862.

A VIS est par le présent donné qu'environ 14,000 acres des terres de la Couronne situées dans le township de PRICE, comté de BEAUCE, C. E., seront offertes en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont l'intention de le faire, le et après le huitième jour de novembre prochain, à raison de 40 centins par acre.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'agent local LOUIS LABRECQUE, écuier, à Lambton, C. E.

ANDREW RUSSELL,

Ass.-Commissaire.

15 octobre 1862.

DEPARTEMENT
DES
TERRES DE LA COURONNE

QUÉBEC, 3 octobre 1862.

A VIS est par le présent donné qu'environ 28,000 acres des terres de la Couronne situées dans le township de ADSTOCK, comté de BEAUCE, C. E., seront offertes en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont l'intention de le faire, le et après le douzième jour de novembre prochain, à raison de 40 centins par acre.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'agent local, LOUIS LABRECQUE, écuier, à Lambton, C. E.

ANDREW RUSSELL,

Ass.-Commissaire.

15 octobre 1862.

DEPARTEMENT
DES
TERRES DE LA COURONNE

QUÉBEC, 7 octobre 1862.

A VIS est par le présent donné qu'environ 121,000 acres des terres Publiques situées dans les townships de PATTON, TALON, ROLETTE et PANET, dans le comté du MONTMAGNY, C. E., seront offertes en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont l'intention de le faire, le et après le dix-septième jour de novembre prochain, à raison de 30 centins par acre.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'agent local, FRANÇOIS TETU, écuier, à MONTMAGNY, C. E.

ANDREW RUSSELL,

Ass.-Commissaire.

15 octobre 1862.